

Chapitre2 : Le texte argumentatif

Compréhension du texte argumentatif

Texte 1

Lisez le texte et répondez aux questions.

L'entrée en seconde est une étape difficile à franchir, d'abord parce que les élèves sont plus libres d'entrer et de sortir du lycée et se laissent parfois griser par cette liberté au point d'oublier la contrainte d'y assister au cours et d'y travailler ; ensuite parce que le travail demandé change de nature et qu'une réflexion approfondie est exigée dans toutes les disciplines là où l'apprentissage systématique d'une leçon suffisait souvent au collègue.

Questions :

- a) Quel est le **thème** de ce texte ? Le thème est « l'entrée en seconde au lycée ».
- b) Quel est le but de l'auteur ? Le but de l'auteur est d'exprimer son avis, son opinion sur « l'entrée en seconde » et de convaincre ses lecteurs.
- c) Quelle est l'opinion exposée par l'auteur, appelée aussi **thèse** ? (elle est en général présentée au début du texte) : L'entrée en seconde est vécue comme une étape difficile pour les lycéens.
- d) Repère les deux **arguments**, c'est-à-dire les justifications, les preuves, que donne l'auteur pour défendre sa thèse (les paragraphes, les connecteurs logiques peuvent t'aider à les repérer) et essaye de les reformuler avec tes propres mots :
 - **1^{er} argument** : (d'abord) La liberté dont les lycéens peuvent jouir au lycée leur fait parfois oublier l'essentiel : être présents et travailler en cours ;
 - **2^{ème} argument** : (ensuite) Ils doivent fournir un travail qui fait appel à plus de réflexion qu'au collège.

On dit que ce texte est un texte argumentatif dans la mesure où il défend une opinion.

1- DEFINITION

Le texte argumentatif développe un raisonnement ayant pour objectif de faire admettre à un lecteur la validité d'une thèse ou, inversement, de réfuter une thèse couramment admise. L'auteur d'un texte argumentatif veut influencer la pensée du destinataire en l'amenant à changer de comportement ou de point de vue.

Le texte argumentatif s'articule généralement selon les étapes suivantes :

- l'expression d'une thèse que l'on veut défendre ou attaquer ;
- un développement au cours duquel on présente des arguments (des raisons convaincantes), en faveur de la thèse que l'on défend, et des contre-arguments, ou objections, à la thèse que l'on veut attaquer ;
- une conclusion qui affirme et renforce la thèse défendue.

2- LES FONCTIONS DE L'ARGUMENTATION

La fonction persuasive. L'argumentateur cherche à persuader l'argumenté, à changer son opinion, à lui faire partager son point de vue.

La fonction polémique. L'argumentateur cherche à ridiculiser, aux yeux de l'argumenté, celui avec qui il n'est pas d'accord. Si l'argumentateur s'adresse directement à son adversaire, il ne cherche pas à le convaincre, mais à le réduire au silence.

A RETENIR

* **Thème et Thèse**

Dans un texte argumentatif, le locuteur aborde un sujet, sur lequel il donne son opinion.

Le thème est le sujet traité. Il correspond au mot, ou au groupe de mots, servant de réponse à la question : **de quoi le texte parle-t-il ?**

- Il peut s'agir d'une notion générale: le sport, l'art, la culture, la société, etc.

- Il peut s'agir d'une notion inscrite dans un cadre plus précis: le sport à l'école, l'art contemporain, la société urbaine, etc.

La thèse est l'opinion que le locuteur exprime sur le thème, en cherchant à convaincre le destinataire de la justesse de ses idées.

Sur un même thème, des thèses différentes peuvent être soutenues.

Par exemple : Le sport (thème)

-développe un esprit de solidarité (thèse);

-est soumis au pouvoir de l'argent (thèse);

-permet de canaliser la violence (thèse).

* **Thèse et Argument**

Dans un texte argumentatif, celui qui écrit présente une thèse (l'idée qu'il veut défendre) en la justifiant à l'aide d'arguments (c'est-à-dire de preuves).

Ces arguments sont reliés de manière logique à la thèse qu'ils servent à justifier. Ils sont également reliés les uns aux autres.

- Ex.: Il faut soutenir le cinéma européen (thèse), parce qu'il est de qualité (1^{er} argument), et parce qu'il attire de nombreux spectateurs (2^{ème} argument).

Ici, les deux arguments sont reliés à la thèse par la conjonction de subordination "parce que" (qui exprime la cause), et ils sont coordonnés par la conjonction "et".

* Le rôle de l'exemple

Dans un texte argumentatif, le locuteur (celui qui parle ou qui écrit) peut utiliser des exemples pour enrichir la thèse qu'il défend. On distingue:

- Les exemples illustratifs: placés à la suite d'une idée ou d'un argument, ils servent à rendre ceux-ci plus compréhensibles au lecteur, grâce à des références concrètes.
- Les exemples argumentatifs: ils présentent un cas particulier dont on peut tirer une loi générale. Certains se suffisent à eux-mêmes: ils ont valeur d'argument.
- Les exemples peuvent être empruntés à différents domaines: l'expérience personnelle, l'histoire, l'actualité, la littérature, l'économie, la sociologie, etc.

4- Les caractéristiques principales d'un texte argumentatif

Prenons pour exemple ce texte extrait d'un article de journal :

« La France est aujourd'hui un pays bigarré, une terre de mélange : c'est de tous les continents que proviennent nos concitoyens. Le génie du football est d'avoir permis de constituer une équipe où toutes les origines, tous les types physiques coexistent et œuvrent en commun. Combien de temps pourra-t-on ignorer cette leçon en politique et prétendre constituer en représentation nationale une institution presque exclusivement composée de Gaulois blanc-bleu ? La question, je le sais, est iconoclaste en France. République une et indivisible, notre pays s'honore de ne pas faire de discrimination entre ses citoyens. Est-ce une raison pour ne pas exiger du corps politique qu'il prenne en compte les différences et qu'il s'en fasse le représentant ? »

Jean-Christophe Rufin, dans *Le Monde*, 14 juin 2002.

A Les marques de subjectivité

- Le discours argumentatif est un **énoncé ancré dans la situation d'énonciation**. Il est rédigé au présent, le plus souvent à la première personne.
« La question, **je** le sais, est iconoclaste en France. »
- Le locuteur est plus ou moins engagé dans son argumentation. Pour exprimer clairement **une position subjective**, il peut utiliser des modalisateurs, par exemple :

- des adverbes d'opinion (*hélas, sans doute, évidemment, etc*) ou d'intensité (*trop, pas assez, etc.*) ;
- un champ lexical péjoratif, c'est-à-dire exprimant un point de vue négatif, dévalorisant ;
- un champ lexical mélioratif, c'est-à-dire exprimant un point de vue positif, valorisant ; ex. : « Le **génie** du football est d'avoir permis... ».

• **Pour impliquer le destinataire** dans son raisonnement, le locuteur peut utiliser la deuxième personne et recourir à des injonctions ou à des interrogations rhétoriques. « **Combien de temps** pourra-t-on ignorer cette leçon en politique... ? »

B Un discours organisé

• Pour être efficace, le discours argumentatif doit être organisé : les arguments sont souvent reliés par des **connecteurs logiques**, qui expriment l'opposition (*mais, or, cependant, néanmoins, pourtant, toutefois, en revanche, etc.*), la cause (*car, en effet, etc.*), la conséquence (*donc, c'est pourquoi, aussi, ainsi, par conséquent, etc.*).

• La première étape d'une argumentation correspond souvent à l'exposé de **la thèse** que l'on veut défendre ou réfuter. Puis le locuteur présente **des arguments** ou des objections, souvent étayés sur **des exemples** (tirés de l'expérience personnelle, de l'histoire ou de l'actualité).

• Le **schéma argumentatif** (c'est-à-dire le plan de l'argumentation) peut varier : le locuteur peut choisir de défendre sa propre thèse et de passer sous silence la thèse adverse ; il peut aussi commencer par réfuter la thèse adverse ou, à l'inverse, feindre de concéder certains points à la thèse adverse afin de mieux disposer le destinataire à accepter la sienne.